

Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



L'économie bleue en Somalie

Située à la croisée du golfe d'Aden et de l'océan Indien, la Somalie bénéficie d'un positionnement géostratégique de premier plan et d'un écosystème marin parmi les plus riches au monde. Pourtant, l'instabilité politique et sécuritaire freine lourdement le développement de son économie bleue. Doté de cinq ports opérationnels (Mogadiscio, Berbera, Bosaso, Kismayo et Garacad), le pays souffre également d'un déficit d'infrastructures portuaires et logistiques limitant la valorisation et la préservation de ses ressources halieutiques. Toutefois, les signaux politiques récents, portés à la fois par les autorités fédérales et régionales, traduisent une volonté renouvelée de structurer le secteur maritime, en phase avec les priorités portées par le sommet UNOC-3.

Un potentiel de développement de l'économie bleue considérable et identifié par les autorités somaliennes

La Somalie possède le plus long linéaire côtier d'Afrique continentale (3 300 km) et une zone économique exclusive (ZEE) estimée à environ 850 000 km², riche en ressources halieutiques, avec une concentration en carbone de 882 mg C/m²/jour, ce qui en fait un réservoir de produits piscicoles majeur. Cependant, à ce jour, l'économie bleue ne représente, qu'une fraction marginale de la production nationale. En 2016, le secteur de la pêche n'a généré que 135 MUSD, correspondant à l'exploitation de seulement 1 % des captures durables. La faiblesse du secteur résulte de nombreux facteurs, dont la faible consommation nationale, de 2,4 à 3,3 kg de produits de la mer/an/habitant (contre une moyenne mondiale de 19 kg/an/habitant), principalement limitée aux zones côtières et aux grandes aires urbaines ainsi qu'à un faible niveau d'exportation, avec seulement 3,1 MUSD exportés en 2015.

Le ministère de la Pêche et de l'Économie bleue somalien a franchi une étape importante dans la valorisation de ces ressources, en janvier 2023, en validant sa Stratégie nationale pour l'économie bleue (2023–2027). Cette initiative, soutenue par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), vise à exploiter durablement les ressources marines du pays tout en favorisant la croissance économique et la résilience des communautés côtières.

La mise en place d'une coordination interministérielle associant les ministères de l'Environnement, des Transports maritimes, des Finances et de la Planification, est venue renforcer ces efforts institutionnels, en octobre 2024, dans une logique de gouvernance intégrée. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les priorités de l'ODD 14 et dans l'agenda du sommet UNOC-3, en particulier en ce qui concerne la gestion durable des pêches, la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et la préservation des écosystèmes côtiers.

Des obstacles structurels de premier ordre, à la fois sur le plan sécuritaire et institutionnel

Le faible contrôle exercé par les autorités fédérales et régionales favorise la prolifération de la pêche illégale et constitue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie bleue équitable et durable. Le pays est particulièrement exposé à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), à l'origine de pertes économiques estimées entre 100 MUSD et 450 MUSD par an. En moyenne, les navires étrangers, qu'ils opèrent légalement ou non, capturent près de trois fois plus de poissons que les pêcheurs somaliens, exacerbant les défis en matière de gouvernance, de surveillance maritime et de répartition équitable des ressources économique. La Somalie figure ainsi parmi les pays les plus exposés au phénomène de la pêche INN à l'échelle mondiale et comme le deuxième pays le plus touché à l'échelle du continent (figure en annexe).

Par ailleurs, aucune aire marine protégée (AMP) n'a encore été officiellement déclarée, ce qui entrave les efforts de conservation et de régénération des écosystèmes côtiers, notamment les récifs coralliens, les mangroves et les estuaires, déjà menacés par les effets du changement climatique (acidification, montée des eaux, réchauffement). Ces vulnérabilités environnementales sont exacerbées par un contexte plus large d'instabilité politique chronique, marqué par l'absence d'un contrôle étatique homogène sur l'ensemble du

territoire, ce qui limite considérablement l'application des réglementations et le suivi des activités maritimes. De plus, la piraterie maritime, bien qu'en recul depuis son pic des années 2010, demeure une source d'instabilité qui freine le développement de nouveaux projets de surveillance maritime destinés à sécuriser les flux halieutiques et portuaires.

Des initiatives internationales multiples, à l'épreuve des discontinuités politiques

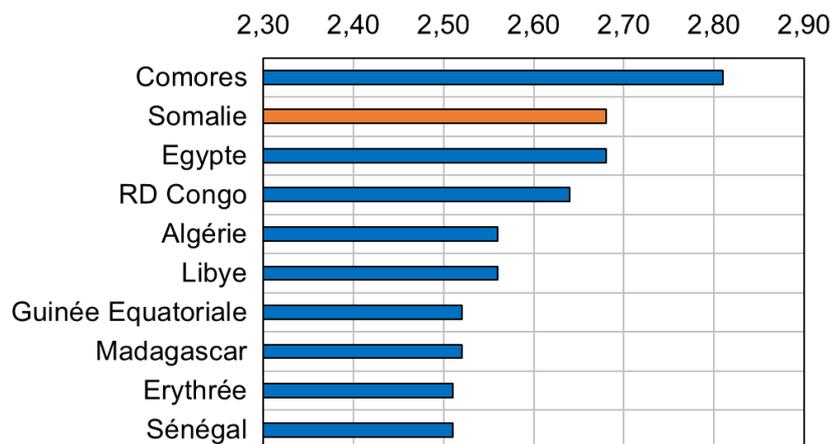
Le soutien des bailleurs internationaux au secteur maritime somalien s'est renforcé ces dernières années, traduisant une reconnaissance croissante du potentiel de l'économie bleue et de la nécessité d'en assurer une gestion durable. Lancé en octobre 2024, le projet Badmaal, mis en œuvre par le gouvernement fédéral somalien avec l'appui de la Banque mondiale, constitue l'une des initiatives phares dans ce domaine. Doté d'un budget de 55 MUSD sur six ans, ce programme vise à renforcer les capacités des communautés côtières et des autorités locales à gérer les ressources halieutiques de manière durable, au bénéfice d'environ 1,5 million de personnes vivant directement ou indirectement de la pêche.

Par ailleurs, dans le Somaliland, la modernisation du port de Berbera, financée à hauteur de 442 MUSD par DP World, en partenariat avec les autorités locales et l'Éthiopie, vise à transformer l'infrastructure en un hub logistique régional. Bien que ce projet ne soit pas officiellement intégré dans les initiatives fédérales somaliennes, il illustre le potentiel de développement portuaire dans la région, en lien avec les dynamiques commerciales et maritimes de la Corne de l'Afrique.

Parallèlement, des partenaires bilatéraux comme la Turquie ont engagé une coopération stratégique axée sur le renforcement de la sécurité maritime et le développement énergétique offshore, à travers la formation de la marine somalienne et l'exploration pétrolière menée par Turkish Petroleum.

Enfin, l'opération navale Atalanta, également menée par l'Union européenne, continue de jouer un rôle clé en matière de lutte contre la piraterie et de surveillance des activités halieutiques, tout en protégeant les navires humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM).

Annexe : Classement des pays africains les plus vulnérables à la pêche INN³⁶



Source: [The Illegal, Unreported and Unregulated Fishing Risk index 2023 Update](#)

³⁶ Calculé par l'Initiative Mondiale contre la Criminalité Transnationale Organisée et Poseidon Aquatic Resource Management (société spécialisée dans la gestion durable des ressources aquatiques), l'indice de pêche INN repose sur 40 indicateurs pondérés appliqués à 152 pays côtiers. Chaque pays est noté sur une échelle de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé), reflétant son exposition à la pêche INN et la force de sa réponse. La notation de la pêche INN, prend en considération tous les types de responsabilité de l'État.